



Syndicat du Bassin de l'Oudon

Groupe Milon – 4 rue de la Roirie
49500 SEGRE EN ANJOU BLEU

Tél : 02.41.92.52.84 - mail : contact@bvoudon.fr - www.bvoudon.fr

Offre de stage

« *Evaluation des effets du programme Agr'eau Oudon dans les exploitations agricoles* »

Structure d'accueil : Syndicat du Bassin de l'Oudon (Segré en Anjou Bleu, 49)

Le stage présenté ci-dessous sera conduit pour le Syndicat du Bassin de l'Oudon. Des contacts avec les différents partenaires financiers du programme sont à prévoir : Agence de l'eau, Départements de la Mayenne et du Maine et Loire, Région des Pays de Loire. Ainsi qu'avec les différentes structures menant les actions du programme Agr'eau Oudon : Chambres d'agriculture, Cerfrance, CIVAM, Fédération de CUMA, Coopératives et Négoce agricoles.

CONTEXTE DU STAGE

Sur le bassin versant de l'Oudon (1500 km², 2500 exploitations agricoles, voir carte en annexe), les teneurs en résidus de pesticides dans les cours d'eau sont préoccupantes. Cela pose des problèmes de santé publique, de production d'eau potable et d'atteinte du bon état écologique des cours d'eau du bassin.

Les origines de ces pollutions sont variées (professionnels agricoles, professionnels non agricoles, collectivités, particuliers).

Le Syndicat du Bassin de l'Oudon mène depuis plusieurs années des actions des luttes contre ces pollutions diffuses sur le bassin de l'Oudon auprès des différents publics pouvant avoir une activité polluante par rapport aux ressources en eau (programme d'actions agricoles, charte jardinerie, sensibilisation des particuliers et des collectivités...).

Dans le cadre de son nouveau Contrat Territorial Pollution Diffuses (2015-2019), le Syndicat du Bassin de l'Oudon a développé un nouveau programme d'actions agricoles (voir document joint prestations du programme Agr'eau Oudon ou suivre le lien http://bvoudon.fr/sites/default/files/pdf/catalogue_vdef2.pdf#overlay-context=qualit%25C3%25A9-de-leau/plan-d%25E2%2580%2599action-du-symbolip/les-diagnostics-conseils) avec un large panel de partenaires sur le périmètre de l'aire d'alimentation du captage de Segré (environ 900 km², 1800 exploitations agricoles) et a besoin aujourd'hui d'évaluer le programme en place. Les actions proposées aux exploitants sont :

- des diagnostics-conseils ciblés (sur une thématique (fertilisation, phytosanitaire) et/ou sur une partie de l'exploitation (siège, au champs)
- des diagnostics-conseils pour le changement de système d'exploitation (évolution vers des systèmes plus herbagers, plus autonomes)
- des diagnostics-conseils globaux permettant de passer « au peigne fin » les exploitations des captages souterrains vulnérables aux pollutions par les nitrates
- et des accompagnements spécifiques thématiques prenant diverses formes (collectif / individuel/observation au champs/utilisation d'outils d'analyse innovants...) et sur diverses durées (ponctuel à 4 ans).

OBJECTIFS DU STAGE

Le stage a pour objectifs :

1. De capitaliser les données de l'évaluation :
 - Trouver le moyen d'organiser et valoriser les indicateurs de suivi des exploitations de façon simple (base de données,...) ainsi que leur mise à jour dans le temps.
 - Analyser les données (mesurer les évolutions dans les exploitations, les corrélations entre différents indicateurs, l'ampleur des changements de pratiques, de système...)
 - Valoriser les données sur différents supports (valorisation cartographique, illustration d'outils de communication)

2. D'avoir une analyse critique sur les indicateurs et la mise en place du programme :
 - Etablir la liste des indicateurs qu'il serait pertinent de récupérer par type de diagnostics et d'accompagnement et en mesurer la faisabilité
 - Analyser le rapport coût / bénéfice du programme financé par la collectivité

Le Syndicat du Bassin de l'Oudon souhaite que le stagiaire fasse une proposition méthodologique pour la conduite du projet suivant les objectifs fixés pour le stage.

Cette étude commandée par le Syndicat du Bassin de l'Oudon est aidée par l'Agence de l'eau et le Département de la Mayenne, via le Contrat territorial. Les attentes des partenaires financiers dans le cadre du travail d'évaluation seront à prendre en compte.

Les travaux seront restitués sous formes écrite et orale au commanditaire (présentation orale lors d'une réunion des élus de la commission pollutions du Syndicat du Bassin de l'Oudon).

CONDITIONS DU STAGE

Stage de 6 mois niveau Master 2 spécialisé en agronomie, bonne maîtrise de l'analyse statistique et des systèmes d'information géographiques

Permis B requis, véhicule de service suivant disponibilités et occasionnellement utilisation de son véhicule personnel

Indemnités de stage : suivant le travail effectué et selon la réglementation en vigueur – frais de missions remboursés dans les mêmes conditions que les agents territoriaux.

CONTACT

Le suivi de l'étude sera assuré par le Syndicat du Bassin de l'Oudon, ainsi que par les encadrants de l'organisme de formation du stagiaire. Les différentes structures se tiendront à disposition de l'étudiant pour répondre à ses questions techniques.

Maître de stage : Rachel LABRUNIE, Ingénieure qualité de l'eau en charge du programme Agr'Eau Oudon, tél : 02 41 92 52 84 – rachel.labrunie@bvoudon.fr



Territoire d’action

Le programme d’actions se décline à 3 échelles :

- Aire d’alimentation du captage de surface de Segré pour la plupart des actions agricoles
- Aires d’alimentation des captages souterrains de la Plaine, de L’Eperonnière et des Fauvières pour les études d’aires d’alimentation et les diagnostics-conseils globaux d’exploitation
- Bassin versant de l’Oudon pour la communication et les études agricoles, le programme non agricole et transversal.